

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES INVESTIGATIONS FINANCIÈRES ET DE L'ANALYSE FINANCIÈRE CRIMINELLE

Vers une école européenne des investigations financières

Ecole de management – Université de Strasbourg

1^{er} au 11 juillet 2010.

Produits du crime organisé – Garantir que « Le crime ne paie pas »¹ telle est la position de la Commission européenne qui considère que la confiscation et le recouvrement des avoirs d'origine criminelle et la coopération internationale dans ce domaine sont essentiels à la lutte contre la criminalité organisée au sein de l'Union européenne.

Les résultats obtenus dans ce domaine étant modestes en comparaison des revenus estimés des organisations criminelles, la commission a identifié dix priorités stratégiques pour mieux appréhender les avoirs criminels.

Dés lors il faut ouvrir le débat sur la base de ce qui se pratique dans les Etats membres en vue d'étendre certains concepts juridiques et d'introduire un nouveau régime de confiscation.

La Commission encourage également l'adoption de mesures non législatives telles que l'élaboration d'un programme européen commun de formation à l'enquête et à l'analyse criminelle financières. Ces techniques sont en effet au cœur de la lutte contre la criminalité organisée et le financement du terrorisme. En promouvant dans tous les États membres de l'Union, un usage plus étendu des enquêtes financières et de l'analyse criminelle financière en tant que techniques policières, on améliorera l'identification et le dépistage des produits du crime. La priorité stratégique (7) conclut qu'« Un programme européen commun de formation des enquêteurs financiers pourrait être élaboré et mis en œuvre de manière prioritaire. Les États membres devraient envisager d'augmenter les ressources consacrées à l'analyse criminelle financière et aux enquêtes financières au niveau national ».

Dans cette perspective, l'Ecole de management de l'Université de Strasbourg organise du 1^{er} au 11 juillet 2010 avec le soutien de la Commission européenne les « Universités d'été des Investigations financières et de l'analyse financière criminelle ». Cette manifestation s'adresse aux policiers, gendarmes et magistrats de l'Union européenne et s'inscrit dans le cadre du Programme européen « Prévention et lutte contre le crime », initié par la Commission européenne (ACTION GRANTS).

Un état des lieux des pratiques en matière d'investigations financières et d'analyse financière criminelle sera dressé et permettra de dégager des normes minimales communes pour la formation des enquêteurs et des magistrats financiers. Des préconisations seront faites pour jeter les bases d'une Ecole européenne des investigations financières et de l'analyse financière criminelle.

L'Université d'été n'est pas ouverte au public. Cependant, les doctorants et les enseignants chercheurs intéressés par la construction de l'espace européen de liberté de sécurité et de justice peuvent y assister selon certaines modalités. (Renseignements et inscriptions univete@em-strasbourg.eu).

Responsable du projet :
Chantal CUTAJAR
Université de Strasbourg

¹ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0766:FIN:FR:PDF>